



DATE DE PUBLICATION : 26 février 2025

La Contrôleure générale,

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du Gouverneur de la Banque de France donnée au Contrôleur général le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à M. Matthieu LECLERCQ, Directeur de l'Audit du Réseau et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Ludovic FAGETTE, son adjoint, à l'effet de passer et conclure, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout marché relatif aux activités de l'Audit du Réseau, dans la limite de 25 000 euros (HT).

Fait à Paris, le 26 février 2025

Nathalie MOURATILLE